

Organiser la coopération entre élèves

Fiche 3 : Les conseils coopératifs

DEFINITION

Un conseil coopératif d'élèves est une réunion démocratique. Elle cherche à harmoniser la vie du groupe en associant les participants. C'est l'occasion de faire l'état des lieux des projets personnels ou collectifs, d'aborder les propositions, les problèmes, la coopérative, les félicitations mais aussi tout ce qui concerne le symbolique dans la classe : permis, brevets, ceintures, responsabilités ou autres. Le conseil coopératif se réunit périodiquement. Il est la clé de voute de l'exercice de la coopération entre élèves. Son but est de réguler les événements passés et d'organiser ceux à venir. En partie ritualisé par des maitres-mots (des formules récurrentes qui balisent les échanges), il autorise une liberté d'expression aux membres de la classe.

LES ETAPES

→ **Animé par un président et un secrétaire chargé de dresser une trace écrite des décisions prises, il est guidé par différentes étapes :**

1. Ouverture du conseil et rappel des règles de fonctionnement par le président de séance :
« On ne se moque pas, on écoute celui qui parle, on a le droit de se taire, les enfants qui ont le moins parlé sont prioritaires. »
2. Bilan-météo de la semaine
3. Relecture et vérification des décisions prises lors du dernier conseil
4. Les problèmes et difficultés au sein de la classe (« J'ai un problème » remplace avantageusement les « Je critique »)
5. Les propositions : règles de vie de classe (les lois sont posées par les adultes et ne peuvent pas être changées par les conseils coopératifs ; elles établissent le cadre de sécurité), projets collectifs, projets individuels, ... Les décisions se prennent suivant le protocole proposé par Jean Le Gal : Proposition – Discussion – Décision – Application
6. (éventuellement) Les ceintures de comportement responsable, les permis de libre circulation, ...
7. Les félicitations, les encouragements et les remerciements
8. Relecture des décisions prises et clôture du conseil : évaluations de la présidence et/ou du conseil (bilans météo), puis choix du prochain président de séance

LES PRISES DE DECISIONS

→ **Privilégier la recherche de consentement mutuel.**

N'user du vote qu'en ultime recours, c'est-à-dire si l'actualité du groupe exige une décision rapide. Voter n'est pas une pratique démocratique si cela consiste à nier les minorités par la force du nombre de la majorité. Face à plusieurs propositions, il est alors possible de :

- Chercher un consentement mutuel (qui satisfait tout le monde sans dégrader l'action)
- Reporter la décision au prochain conseil, laisser murir les réflexions

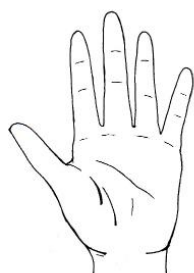
Si un choix s'impose entre plusieurs propositions valables, organiser jusqu'à la décision :

- 1- un tirage au sort
- 2- un vote à bulletin caché
- 3- un vote à main levée

"Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie. Le suffrage par le choix est de celle de l'aristocratie. Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie."

Montesquieu - De l'esprit des lois (1777 – Livre 2, chap. 2)

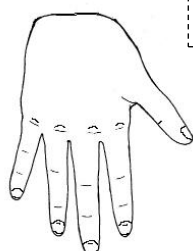
BILAN METEO



"Je suis satisfait"



"Je suis moyennement satisfait"



"Je ne suis pas satisfait"

Organisation

- Chacun lève sa main en même temps ("soleil", "nuage" ou "pluie")
- Quelques interventions, en débutant par les insatisfactions pour finir par des satisfactions

Introduction	<u>Président</u> : « Le conseil est ouvert. On ne se moque pas, on écoute celui qui parle, on demande la parole, la priorité sera donnée à ceux qui ont le moins parlé, les gêneurs trois fois ne pourront ni parler ni voter. Qui veut être secrétaire de séance ? »
Bilan de la semaine	<u>Président</u> : « Prise de température de la semaine » (Bilan météo)
Décisions du dernier conseil	<u>Président</u> : « Les décisions du dernier conseil. » <u>Le secrétaire</u> relit les dernières décisions. <u>Président</u> : « C'est fait » ou « Ce n'est pas fait »
Problèmes	<u>Le président</u> lit les problèmes du frigo. Il peut laisser cinq minutes pour que chacun tente de résoudre les problèmes sans le conseil. <u>Président</u> : « La parole est à ... » La personne appelée formule son problème. En cas de solution déjà trouvée, le président passe. Sinon, le conseil prend une décision. Quand les problèmes sont des détails, le président peut dire « tas de sable » et passer.
Propositions	<u>Président</u> : « Qu'est-ce que vous avez à dire pour que la classe fonctionne mieux ? » Le président distribue la parole et organise des votes si nécessaire.
Ceintures de comportement	<u>Président</u> : « Qui souhaite changer de ceinture de comportement ? » Le président distribue la parole à tour de rôle. Seuls les titulaires de la ceinture demandée peuvent prendre la parole. A la fin, la ceinture noire décide en fonction des avis donnés et des critères de la grille de ceinture de comportement.
Félicitations et remerciements	<u>Président</u> : « Qui a des félicitations ou des remerciements ? » ...
Fin du conseil.	<u>Président</u> : « On relit les décisions d'aujourd'hui ». <u>Le secrétaire</u> relit ce qui est inscrit sur le cahier de conseil. <u>Président</u> : « Qui sera président la prochaine fois ? ... Le conseil est terminé. Prise de température de la présidence ... »
Gêneurs	<u>Président</u> : « Untel, gêneur 1 fois » - « Untel, gêneur 2 fois » - « Untel, tu ne peux plus parler et voter. »

➔ **Pour éviter les critiques entre élèves pendant les conseils**

Un message clair correspond à un outil de traitement non-violent et autonome des petits conflits que les élèves rencontrent.

- 1 - « J'ai besoin de te faire un message clair »
⇒ Signal d'alarme et prise de conscience de l'importance du moment
- 2 - « Ce que tu as fait m'a fait souffrir ou plaisir »
⇒ Indication du caractère du message
- 3 - « Quand ... »
⇒ Description de la situation en termes d'action
- 4 - « Cela me fait ... »
⇒ Expression du sentiment provoqué, ou de l'émotion vécue
- 5 - « Est-ce que tu m'as compris ? » : finalisation du message et demande d'accord
⇒ « OUI » : le problème est réglé
⇒ « NON » : le problème n'est pas réglé → cahier de plaintes, adulte ou conseil

- Connac, S. (2009). *Apprendre avec les pédagogies coopératives*. Paris : ESF Editeur.
- Connac, S. (2017). *La coopération entre élèves*. Futuroscope : Canopé.
- Jasmin, D. (1993). *Le conseil de coopération*. Montréal : Editions de la Chenelière.
- Le Gal, J. (2002). *Les droits de l'enfant à l'école, pour une éducation à la citoyenneté*. Bruxelles : De Boeck et Belin.
- Pochet, C., Oury, F. (1978). *Qui c'est l'conseil ?* Vigneux : Matrice.